

# Déclaration d'accessibilité

La RTBF s'engage à rendre son site accessible, conformément à la législation suivante : Décret du 3 mai 2019 relatif à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes publics (Fédération Wallonie-Bruxelles).

La présente déclaration d'accessibilité s'applique au site web : <https://www.rtbf.be>

## Niveau de conformité

Ce site web est en conformité partielle en raison des non-conformités et des exemptions énumérées ci-dessous.

## Préparation de votre déclaration

Cette déclaration d'accessibilité a été rédigée le 10/08/21.

Elle sera mise à jour en fonction de l'évolution des nouvelles adaptations apportées et au minimum chaque année.

Un audit externe de l'accessibilité a été effectué par le SPF BOSA. Cet audit consistait en une analyse simplifiée.

Le dernier Rapport de contrôle simplifié d'accessibilité numérique généré par le SPF BOSA date du 27/07/2021.

## Contenus non accessibles

Plusieurs éléments de non-conformité demeurent. Entre autres, les éléments suivants :

- Des alternatives textuelles manquent sur certaines images
- L'utilisation des balises de titre (h1-h6) n'est pas optimale sur une partie des pages
- L'utilisation d'une balise erronée lors du soulignement du texte
- Les rapports de contraste entre le texte et le fond sont à améliorer sur certaines pages
- Les liens d'évitement ne sont pas présents
- Les formulaires de contact ne sont pas optimisés pour l'accessibilité
- Toutes les fonctionnalités d'une page ne sont pas utilisables au clavier
- Certains boutons « soumettre » sont manquants

## Alternatives proposées

Il n'y a, pour le moment, pas d'alternatives pour les éléments non-conformes.

Afin de présenter une version accessible à tous nos utilisateurs le plus rapidement possible, des adaptations et améliorations du site [rtbf.be](http://rtbf.be) ont été entamées courant 2021 et devraient être effectives en 2022.

## Coordonnées de contact

Vous avez une question ou une remarque relative à l'accessibilité de ces sites web ?

Dans ce cas, veuillez contacter la RTBF [via notre formulaire de contact](#) ou par courrier postal, en utilisant cette adresse :

RTBF Médiation

Boulevard Reyers 52 (boîte 30)

1044 Bruxelles

## Procédure permettant d'assurer le respect des dispositions

En cas d'absence de réponse ou de réponse insatisfaisante via le retour d'information pour [rtbf.be](http://rtbf.be), vous pouvez contacter le médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

Marc Bertrand

Rue Lucien Namèche 54

5000 Namur

Mail : [courrier\(at\)le-mediateur.be](mailto:courrier(at)le-mediateur.be)

Tél : 0800/19.199 - 081/32.19.11

Fax : 081/32.19.00

## Plan d'amélioration

La RTBF travaille à l'amélioration de son site internet afin de le rendre entièrement accessible. Des adaptations sont en cours de développement afin d'atteindre le niveau d'exigence requis.

Cette déclaration d'accessibilité a été rédigée le 10/08/21.

Le dernier examen de la déclaration a eu lieu le 10/08/21.